



Agir pour l'avenir

Les VMF soutiennent la manifestation du 6 octobre pour alerter les pouvoirs publics sur l'imposture écologique et le scandale financier de l'éolien industriel.

Elles demandent une mise en œuvre différente de la juste cause des énergies renouvelables.

Organisée par la Fédération Environnement Durable et la FNASSEM, avec le soutien de « Vent de Colère » et des VMF, cette manifestation bénéficie du soutien croissant de nombreuses associations de sauvegarde des paysages, préoccupées par les engagements que s'apprête à prendre l'État en matière d'aménagement et de développement durable.

Il est urgent de rappeler que :

- Les éoliennes industrielles conjuguent un potentiel énergétique très limité et une nuisance grave pour nos paysages, irrémédiablement défigurés par des installations de plus de 130 mètres de haut, visibles sur plusieurs kilomètres à la ronde.
- Leur impact sur la diminution du gaz à effet de serre n'est pas avéré puisque leur fonctionnement, soumis aux aléas de la météorologie, demande des moyens de production complémentaires, tels que la construction de centrales thermiques, polluantes.
- Un nombre considérable de projets proviennent de groupes souvent étrangers très puissants, donc très peu pourvoyeurs d'emplois français.
- Le mécanisme financier extravagant mis en place est un scandale pour les usagers qui en font les frais. EDF a l'obligation d'acheter aux promoteurs l'électricité au double de son prix, leur assurant, sans aucun risque, d'énormes bénéfices, payés par chacun d'entre nous.

C'est pourquoi les VMF :

- Épouvantées par les projets d'implantation annoncés de plus de 10 000 machines pour les huit ans à venir,
- Révoltées de constater qu'aucune association de sauvegarde du patrimoine n'a été conviée au « Grenelle de l'environnement »,
- Soulignent que le patrimoine bâti et paysager exceptionnel français est en soi un élément essentiel de développement durable et un atout touristique majeur,
- Rejoignent le collectif du 6 octobre pour obtenir des pouvoirs publics une mise en œuvre différente de la juste cause des énergies renouvelables.

Manifestation du 6 octobre à partir de 14 h
devant le ministère de l'Écologie - 20, avenue de Ségur, 75007 Paris
Argumentaires, précisions et renseignements sur le site : <http://collectif-6-octobre.over-blog.com>

Contact presse : Nicole Coulon : 01 40 62 61 75 – communication@vmf.net

VIEILLES MAISONS FRANÇAISES www.vmf.net
93, rue de l'Université 75007 Paris Téléphone : 01 40 62 61 71 Fax : 01 45 51 12 26
Association reconnue d'utilité publique, décret du 2 mai 1963, non assujettie à la TVA Siret : 784 313 827 00015